petite commune, qui ne compte que 600 habitants, est considérable. L'enquête, d'ailleurs, continue. On se demande si l'assassin n'aurait pas de complice.

Ramené à Tours et écroué, séance tenante, à la maison d'arrêt.

L'impression produite dans cette paisible

Assommée et violentée par son neveu

Annecy, 2 juin. — Un crime odieux a été commis au hameau du Villard, commune de Saint-Jorioz. Avant-hier, vers minuit, Lancbette Chappet, âgée de soixante-quinze ans, ménagère, était couchée dans une grange attenante à l'habitation de sa sœur, lorsque, subitement, son neveu Calixte Chappet, charpentier à Saint-Jorioz, fit irruption dans le local et, saisissant sa tante à la gorge, la frappa de coups de poing sur la figure. En raison de son âge, la pauvre femme ne pouvait se défendre contre cet homme de trente-neuf ans ; elle implorait en pitié en lui demandant pardon, mais en vain. Ce dernier frappait toujours, lui bouchant les yeux avec de la paille ; puis étouffant ses cris en enfonçant son bonnet de nuit dans la bouche ; enfin, s'acharnant sur elle à coups de pieds, il la projeta sur le plancher en lui fracturant le bras gauche. A ses plaintes, il répondit par ces mots : « Il faut que je te tue ! » Finalement, la croyant inerte sur le sol, il lui fit subir les certains et pires outrages. Croyant sa tante morte, et sûr de l'impunité, l'horrible scène n'ayant pas eu de témoins, il partit pour [illegible] de Saint-Eustache, où il dormit [illegible] le lendemain.

Avant son départ, la victime put se traîner chez une voisine, qui alla [illegible] [illegible] sans. Son état [illegible] grave mais non désespéré.

[illegible] par la gendarmerie [illegible] Annecy. Il nie énergiquement [illegible] l'auteur du attentat, [illegible] incrédulité [illegible] que sa tante [illegible] 7 à 8000 francs de [illegible].

L'OUVERTURE DE LA PÊCHE

[illegible] — M. Eudoret-Lacroix, de [illegible] [illegible] [illegible]